Comité de Vie Locale

Le 26 juin 2013

Motion n° 9 du Comité de Vie Locale relative au projet REXMA sur le secteur de la Crique Limonade à Saül

Le Comité de Vie Locale du Parc amazonien de Guyane, réuni en assemblée plénière le 26 juin 2013, soutient la demande des habitants de Saül portée par le Conseil municipal et le collectif de défense des consommateurs de Saül contre le projet REXMA sur le secteur de la crique Limonade.

Le Comité de Vie Locale souhaiterait que les Maires des communes concernées par le Parc amazonien de Guyane se mobilisent en ce sens aux côtés de la commune de Saül.

En effet, le Comité de Vie Locale considère que la problématique liée aux conséquences d'un dossier comme REXMA-Crique Limonade peuvent se retrouver à terme sur les territoires de toutes les communes du Sud de la Guyane.

La Présidente du Comité de Vie Locale du Parc amazonien de Guyane,

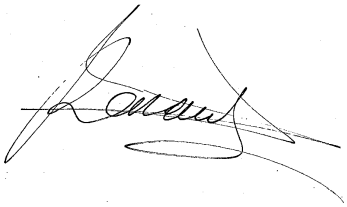

Lydie RENAUD